



Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT

05

GOVERNANCE PUBLIQUE

02

INFRASTRUCTURE

02

ECONOMIE

01

SANTE PUBLIQUE

01

ADMINISTRATION

07

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.arp.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@arp.cm, Web: www.arp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@arp.cm

N° 1692

27 Novembre 2018

27 November 2018

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE**# RESUME DES CONSULTATIONS**

1	Reference	003/AONO/CA-GRA 1er/CDPM-BE/C-GAROUAI/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 003/AONO/CA-GRA LER/CDPM-BE/C-GAROUAL/2018 DU 21/11/2018 ENPROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) KIOSQUES A EAU DANS CERTAINS QUARTIERS DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 1. DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.(EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	18-12-2018

2	Reference	009 /AOIO/ CIPM/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°02/AOIO/MINPMEEESA/APME/DG/CIPM/2018 DU 26 NOVEMBRE 2018 (EN PROCÉDURE D'URGENCE) POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) VÉHICULES TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLES CABINES À L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (PROGRAMME TRANSFAGRI)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	21-01-2019

3	Reference	009/AONO/CIPM/2018 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/CEN/CPM/2018 DU 19 NOVEMBRE 2018, LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE PRESTATIONS DE SERVICES DE GARDIENNAGE A LA GENAME (LOT UNIQUE)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	19-12-2018

4	Reference	N°105/AOIR/MINTP/CMPM/2018 DU23/11/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINTN°105/AOIR/MINTP/CMPM/2018 DU23/11/2018 POUR L'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE DES ETUDES DE FAISABILITE DES ITINERAIRES FERROVIAIRES EDEA-KRIBI-CAMPO, DOUALA-LIMBE-IDENAU ET DOUALA-NGAOUNDERE. FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS, LIGNE : 52 36 469 09 330012 20 31
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	17-12-2018

5	Reference	29/AONO/CNPS/DG/CPM/18 DU 22 NOVEMBRE 2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 29/AONO/CNPS/DG/CPM/18 DU 22 NOVEMBRE 2018POUR LA MISE EN ŒUVRE DES SYSTEMES DE SECURITE INCENDIE POUR LES CENTRESDE PREVOYANCE SOCIALE DE FOUMBAN, MESSAMENDONGO ET SECTEUR INFORMELDE DOUALA, EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	17-12-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [30/AONO/CNPS/CIPM/18 DU 22 NOVEMBRE 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 30/AONO/CNPS/CIPM/18 DU 22 NOVEMBRE 2018 POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTEME D'AUTO-EXTINCTION INCENDIE AU SERVICE DE LA DOCUMENTATION ET DES ARCHIVES DE LA CNPS SIS A OKOLO A YAOUNDE, EN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 22-11-2018

7

Reference [31/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 22 NOVEMBRE 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 31/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 22 NOVEMBRE 2018 POUR LA REFECTION GENERALE DU CPS DE BERTOUA, EN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 17-12-2018

8

Reference [28/RFQ/LIFIDEP/STB/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet NOTICE OF CONSULTATION FOR A REQUEST FOR QUOTATION. CONSULTATION N° 28/RFQ/ LIFIDEP/STB/2018 OF 22/11/2018 FOR THE SUPPLY OF EQUIPMENT FOR THE LIVESTOCK MARKETING INFORMATION SYSTEM FOR THE LIVESTOCK AND FISHERIES DEVELOPMENT PROJECT (LIFIDEP) FOR THE NORTH WEST REGION OF CAMEROON.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 13-12-2018

9

Reference [002/DC/CIPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINTP/FR/C-SAA/CIPM/2018 DU 26/11/2018POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE DE SAA, PROGRAMME ANNUEL 2018.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 18-12-2018

10

Reference [000095 CRTV/DG/DAF/DMA/SM/FNE](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°000095 CRTV/DG/DAF/DMA/SM/FNE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°002/AONR/ CRTV/CIPM/18 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN LOGICIEL DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA PAIE A LA CRTV - EXERCICE 2018.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

11

Reference [03/C/Commune de Melong/SG/ST/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ N°03/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2018 DU 30 OCTOBRE 2018PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/COMMUNE MELONG/CDPM /2018 DU 18 SEPTEMBRE 2018RELATIF AUX TRAVAUXDE CONSTRUCTION DE DEUX PONÇEAUX AUX PK4+335 ET AU PK4+595 SUR LA ROUTE NINONG-EDIENGO-NZ081, DANS LA COMMUNE DE MELONG. ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, EN DEUX LOTS PHASE 1.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference 4963 -18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/nz Lire Titre/objet COMMUNIQUEN° 4963 -18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/NZ PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 19/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 30/07/2018 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

13	Reference 01/C/Commune de Metong/SG/ST/2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUÉ N°01/C/COMMUNE DE METONG/SG/ST/2018 DU 31 JUILLET 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N° 03/DC/DDMAP-MGO/CTD-MELONG/CDPM/2018 DU 05 JUIN 2018, POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRES DANS LA COMMUNE DE MELONG, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL EN DEUX (02) LOTS. LOT 1 : CSI D'EKOLKANG. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

14	Reference ADDITIF N°2 Lire Titre/objet ADDITIF N°2 DEMANDE DE COTATION N°00003285/DC/CIPM-UDO/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/18 DU 05 NOVEMVRE 2018, RELATIVE A LA FOURNITURE D'UN VEHICULE DE SERVICE A L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (ENSET) DE L'UNIVERSITE DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA, EXERCICES 2018 ET 2019. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

15	Reference 001485 CRTV/DG/DAF/DMA/SM/FNE Lire Titre/objet DECISION N°001485 CRTV/DG/DAF/DMA/SM/FNE PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN LOGICIEL DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA PAIE A LA CRTV-EXERCICE 2018. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

16	Reference 4962 -18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/nz Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 4962 -18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/NZPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 12/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 18/06/2018 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

17	Reference 0991 18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/nz Lire Titre/objet DECISION N°0991 18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/NZPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉPARATION DE DEUX (02) GROUPES DE CLIMATISATION À EAU GLACÉE DE MARQUE TRANE, DU RÉSEAU AÉRAULIQUE ET D'UNE ARMOIRE DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE ÉLECTRIQUE DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALEN, Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference	0990-18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/nz Lire
	Titre/objet	DECISION N° 0990-18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/NZPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CLÔTURE GRILLAGÉE DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALEN,
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

19	Reference	056/D/PR/MINMAP/SG/DR-ES/SMI/CRPM/2018 Lire
	Titre/objet	DECISION N° /D/PR/MINMAP/SG/DR-ES/SMI/CRPM/2018PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°015/LC/DR/MINMAP/ES/PCRPM/2017 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°24/AONO/DRMINMAP/ES/CRPM/2016 DU 14/07/2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITÉ DE LA COMMUNE DE KENTZOU, DÉPARTEMENT DE LA KADEY, RÉGION DE L'EST LOT N°2
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

20	Reference	057/D/PR/MINMAP/SG/SG/DR-ES/SMI/CRPM/2018 Lire
	Titre/objet	DECISION N°057/D/PR/MINMAP/SG/DR-ES/SMI/CRPM/2018 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°014/LC/DR/MINMAP/ES/PCRPM/2017 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°24/AONO/DRMINMAP/ES/CRPM/2016 DU 14/07/2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITÉ DE LA COMMUNE DE KENTZOU, DÉPARTEMENT DE LA KADEY, RÉGION DE L'EST LOT N°1.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

21	Reference	N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 Lire
	Titre/objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DES EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	15-11-2018

COMMUNE DE GAROUA 1ER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 003/AONO/CA-GRA LER/CDPM-BE/C-GAROUAL/2018 DU 21/11/2018 ENPROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) KIOSQUES A EAU DANS CERTAINS QUARTIERS DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 1. DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.(EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
FEICOM 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2018, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1" lance en procédure d'urgence pour un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction de dix (10) kiosques a eau dans certains quartiers de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1 , Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Installation de chantier ;
- Terrassements ;
- Béton armé ;
- Maçonnerie ;
- Plomberie ;
- Enduits ;
- Toiture ;
- Menuiserie métallique ;
- Branchement et abonnement d'eau ;
- Peinture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Trente Quatre Millions Neuf Cent Vingt Mille Sept Cent Cinquante (34 920 750) Francs CFA.

4. Allotissement

LOT 1 OURO KANADI/ OURO HOURSO /SANTA BARBARA ET LOT 2 MEHIRI/FOULBERE 1 2 3/ROUMDE LAMIDO/BAMILEKE

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais yant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le FEICOM, Exercice 2018

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat du maire de d'Arrondissement de Garoua l"dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel. 222 272 686.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua P'dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de Cinquante Mille francs (50 000) francs CFA, payable à la recette municipale de Garoua 1

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six(06) copies marquées comme telles, devra par venir au Secrétariat du Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1" au plus tard le 18/12/2018 à 14 heures précises Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention : Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six(06) copies marquées comme telles, devra par venir au Secrétariat du Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1 au plus tard le à 14 heures précises. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 003/AONO/CA-GRA 1er/CDPM-BE/C-GAROUA/2018 DU 21/11/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) KIOSQUES A EAU DANS CERTAINS QUARTIERS DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 1. DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit Sept Cent Mille (700 000) Francs CFA, établie par un-organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un Etablissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréés par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouvertiue des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 18/12/2018 à 15 heures précises dans la salle de La Commission Départementale de Passation des Marchés de la Bénoué sise à la Délégation Départementale du MINMAP à Garoua. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1 étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2 étape ; Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3 étape ; Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires:

14.1.1. Pièces administratives

- Absence d'une pièce dans le dossier administratif à l'ouverture,
- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture
- Non-conformité après 48h d'une pièce du dossier administratif ;
- Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif);
- La note technique inférieure au seuil minimal requis (70%) soit 3 oui sur 50 possibles;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre.

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis 35 oui sur 50 possibles soit (70%),
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète (absence du bordereau des prix unitaires et du devis quantitatif et estimatif)
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires
- Sous détail des prix incohérents.

14.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 50 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 21 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 8 critères;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 11 critères;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel (11 650 000 FCFA) sur 7 critères ;
- Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 35 oui sur 50 possibles soit (70%), seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la commune d'Arrondissement de Garoua 1". Tel.222 272 686.

GAROUA le 21 Novembre 2018

Le MAIRE

MOHAMADOU KAOU

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°02/AOIO/MINPMEESA/APME/DG/CIPM/2018 DU 26 NOVEMBRE 2018 (EN PROCÉDURE D'URGENCE) POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) VÉHICULES TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLES CABINES À L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (PROGRAMME TRANSFAGRI)

FINANCEMENT
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD) , C2D
IMPUTATION
CCM 1443 01 K

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement du Programme Intégré de valorisation et de Transformation des Produits Agricoles et Agroalimentaires (TRANSFAGRI), le Directeur Général de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, Maître d'Ouvrage Délégué, lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture de six (06) véhicules type pick-up 4x4 double cabines destinés au Programme Intégré de Valorisation et de Transformation des Produits Agricoles et Agroalimentaires à l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, comprennent la fourniture, le transport et la livraison de six (06) véhicules type pick-up 4x4 double cabines. Les spécifications desdits véhicules sont détaillées dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) inclus dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

FCFA 150 000 000 (cent cinquante millions)

4. Allotissement

La fourniture est en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à tous les Concessionnaires automobiles agréés justifiant des capacités techniques et financières pour la fourniture de ce type de matériels.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le fonds C2D du Programme TRANSFAGRI, dans le cadre de la Convention d'affectation N° **CCM 1443 01 K**, entre l'Agence Française de Développement et la République du Cameroun à hauteur de **FCFA 150 000 000 (cent cinquante millions)**

7. Consultation du Dossier

Le dossier du présent appel d'offres peut être consulté par les soumissionnaires auprès du Chef de Service des Approvisionnements et du Patrimoine de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises située à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA ; Tél. 222 21 92 96, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier du présent appel d'offres peut être retiré par les soumissionnaires auprès du Chef de Service des Approvisionnements et du Patrimoine de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises située à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA ; Tél. 222 21 92 96 contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de Cent mille (120 000) F CFA non remboursable payable au **Service Financier et Comptable de l'APME**. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète (B.P, Fax, Téléx, Téléphone).

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme tels, devront être déposées, contre récépissé, auprès du Chef de Service des Approvisionnement et du Patrimoine de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, sise à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA; Tél. 222 21 92 96 au plus tard le **21 Janvier 2019 à 12 heures**, (heure locale).

Elles seront présentées sous pli fermé et devront porter la mention :

« **Appel d'Offres International Ouvert n°02/AOIO/MINPMEESA/APME/DG/CIPM/2018 du 26 Novembre 2018 (en procédure d'urgence) pour la fourniture de six (06) véhicules type pick-up 4x4 double cabines à l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises Programme TRANSFAGRI. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par l'Autorité contractante pour le présent Appel d'Offres est de **trente(30) jours** et le lieu de livraison est le Garage Administratif Central à Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de **trois millions (3 000 000) FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement de la Consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de l'Avis d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission. Cette caution doit être délivrée par une banque de premier ordre agréée par le MINFI ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières, aura lieu le **21 Janvier 2019 à 13 heures**, par la Commission Internes de Passation des Marchés dans la salle de réunions de l'APME.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Seules les offres présentant un dossier administratif complet et conforme au DAO seront évaluées techniquement.

Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif ou non-conformité après les 48 heures ;
- Non-respect d'au moins quatre-vingt pour cent (**80%**) des critères essentiels ;
- Absence de la caution de soumission ou montant de la caution non conforme
- Absence d'un prospectus détaillé avec photos, accompagné d'une fiche présentant les caractéristiques techniques du matériel proposé ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence d'une certification technique du matériel proposé ;
- Absence d'un certificat d'origine du matériel proposé dûment signé du fabricant ;
- Conformité minimale du type de garde au sol

Critères essentiels

- conformité aux spécifications techniques.....oui/non
- expériences et références similaires du Concessionnaire.....oui/non
- Mise à disposition de pièces de rechanges.....oui/non
- service après-vente.....oui/non
- délai de garantie.....oui/non
- délai de livraison.....oui/non
- Spécifications techniquesoui/non
- Cahier des Clauses Administrative Particulières paraphé et signéoui/non
- capacité financière d'un montant au moins égal à cent (100) millions de FCFA...oui/non

Evaluation des propositions financières :

Chaque proposition conforme se voit attribuer un score technique. Une proposition est rejetée à ce stade si elle n'atteint pas le score technique minimum de 80% de oui.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée **la moins-disante**. En cas d'égalité parfaite, le marché sera attribué au soumissionnaire ayant la meilleure offre technique.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant cent vingt jours (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Chef Service des Approvisionnements et du Patrimoine de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises sise à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA, Tel : 222 21 92 96.

YAOUNDE le 26 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BADGA JEAN MARIE LOUIS

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/CEN/CPM/2018 DU 19 NOVEMBRE 2018, LANCE EN
PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE PRESTATIONS DE
SERVICES DE GARDIENNAGE A LA CENAME (LOT UNIQUE)**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
612060.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CENAME lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert relatif au recrutement d'une Société de prestations de services de gardiennage à la CENAME pour l'année 2019 (lot Unique).

2. Consistance des prestations

La prestation, objet du présent Appel d'Offres est constituée de :
Lot Unique – Recrutement d'une Société de Prestations de services de gardiennage à la CENAME pour l'exercice 2019.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette opération est de : 35 000 000 FCFA

4. Participation et origine

La participation à la présente Consultation est ouverte aux Sociétés de Gardiennage installées en République du Cameroun, agréées par le Gouvernement du Cameroun, ayant une expérience avérée dans les domaines concernés

5. Financement

Le financement de la prestation, objet du présent Appel d'Offres est assuré par le budget de fonctionnement de la CENAME, exercice 2019, imputation 612060.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME sis au siège de la CENAME à Yaoundé, BP 2170 Yaoundé - Messa, Tél. : **222 23 29 20 / 222 23 29 22, 22 23 29 25** Fax : **222 23 29 23** , Site Web : www.cename.net ; E-mail : contact@cename.cm, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME sis au siège de la CENAME à Yaoundé, BP 2170 Yaoundé - Messa, Tél. : **222 23 29 20 / 222 23 29 22, 222 23 29 25** Fax : **222 23 29 23**, Site Web : www.cename.net ; e-mail : contact@cename.cm, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme trente mille (30 000) francs CFA, payable dans le compte numéro

33598860001-94 intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » domicilié à la **BICEC - Cameroun**.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en six (06) exemplaires (*dont un original et cinq copies marquées comme telles*), seront déposées contre récépissé au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME, Tél. : **222 23 29 20 / 22 23 29 222, 222 23 29 25** Fax : **222 23 29 23**, au plus tard le **mercredi 19 décembre 2018 à 11 heures à 10 heures** et devront porter la mention: **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°**

009/AONO/CEN/CPM/2018 DU 19 NOVEMBRE 2018, LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE PRESTATIONS DE SERVICES DE GARDIENNAGE A LA CENAME (LOT UNIQUE)

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations est de douze (12) mois après notification de l'ordre de service de démarrage des prestations de la présente lettre-commande.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ou une compagnie d'assurance autorisée à émettre les cautions dans le cadre des marchés publics, d'une durée de validité de **cent vingt (120) jours** à compter de la date d'ouverture des offres, d'un montant : **sept cent mille Francs CFA (700 000 FCFA)**.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ou une compagnie d'assurance autorisée à émettre les cautions dans le cadre des marchés publics, d'une durée de validité de **cent vingt (120) jours** à compter de la date d'ouverture des offres, d'un montant : **sept cent mille Francs CFA (700 000 FCFA)**.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établis postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en deux phases.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et techniques aura lieu le **mercredi 19 décembre 2018 à 11 heures** par la Commission de Passation des Marchés compétente de la CENAME dans la salle des réunions de la CENAME. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon la notation par points, conformément aux critères ci-après :

Critères éliminatoires :

Dossier administratif incomplet ou non conforme aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sous réserve des dispositions de l'article 92(9) du code des marchés;

Absence de la caution de soumission ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Score inférieur à 75 points sur l'ensemble des critères essentiels ;

Absence d'agrément accordé par le Président de la République

Critères essentiels :



Présentation générale de l'offre : 05 points

Effectif : 10 points

Matériels et équipements : 23 points

Capacité d'intervention : 12 points

Expérience ou références dans les prestations similaires : 15 points

Ancienneté du soumissionnaire : 10 points

Méthodologie d'exécution des prestations. Cette note doit décrire pour les services proposés toutes les modalités ainsi que toutes suggestions que le soumissionnaire jugerait nécessaires pour l'exécution de la prestation : 25 points

Seules les offres ayant obtenu au moins un score de 75 points sur l'ensemble des critères essentiels tels que déclinés dans la grille d'évaluation en annexe du présent dossier d'appel d'offres seront retenues pour l'évaluation des offres financières.

NF =	Mn x 100
	Moc

La note financière « NF » sera calculée selon la formule suivante :

Avec « Mn » le montant de l'offre complète, conforme et moins disante et « Moc » le montant de l'offre considérée.

La note finale sera calculée de la manière suivante : 70% de la note Technique + 30% de la note Financière.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME, sis au siège de la CENAME à Yaoundé, BP 2170 Yaoundé - Messa, Tél. : **222 23 29 20 / 222 23 29 22, 22 23 29 25** Fax : **222 23 29 23**, Site Web : www.cename.net ; E-mail : contact@cename.cm.

YAOUNDE le 26 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

VAILLAM Joseph

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°105/AOIR/MINTP/CMPM/2018 DU 23/11/2018
POUR L'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE DES ETUDES DE FAISABILITE DES ITINERAIRES
FERROVIAIRES EDEA-KRIBI-CAMPO, DOUALA-LIMBE-IDENAU ET DOUALA-NGAOUNDERE.
FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS, LIGNE : 52 36 469 09 330012 20 31**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BIP MINTP, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS
IMPUTATION
52 36 469 09 330012 20 31

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet la réalisation l'assistance à la maîtrise d'ouvrage des études de faisabilité des itinéraires ferroviaires Edéa-Kribi-Campo, Douala-Limbé-Idénau et Douala-Ngaoundéré.

2. Consistance des prestations

La présente prestation comprend :

- Examiner et donner son avis technique sur les rapports d'APS des études de faisabilité des itinéraires ferroviaires Edéa-Kribi-Campo, Douala-Limbé-Idénau et Douala-Ngaoundéré en cours ;
- Organiser une séance de restitution de l'examen desdits rapports ;
- Mettre à disposition les normes et documents techniques applicables en matière d'infrastructures ferroviaires ;
- Organiser un séminaire de formation sur des thèmes liés à la conception et au suivi des infrastructures ferroviaires et le modèle de financement du PPP ;
- Assurer et faciliter le voyage d'études des responsables du Ministère des Travaux Publics, dans un pays étranger où le transport ferroviaire est très développé.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de la prestation est de **deux cent cinquante millions (250 000 000) Francs. CFA.**

4. Allotissement

Cette étude est constituée en un lot.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions aux BET ci-après retenus à l'issue de l'Appel à Manifestation d'Intérêt N° 4/ASMI/MINTP/SG/DGET/DETBAI/DETBAI40/2018 du 14 Février 2018 pour les prestations susvisées :

N°	BET	Adresse / Téléphone
1	ITALFERR	Tél. 699 98 67 60
2	RAIL CONCEPT	Tél. +33 (0)1 53 25 11 82
3	SYSTRA	Tél. +33 (0)6 08 82 23 85
4	CIMA INTERNATIONAL INL	Tél. 696 15 22 00
5	GROUPEMENT CID-AGORA CONSULTING	Tél. 242 01 10 82
6		

GROUPEMENT BRAINCONSULT INTERNATIONAL-CPAC CABINET



Tél. 650 58 80 98



N°	BET	Adresse / Téléphone
7	GROUPEMENT 3F& G-TRAHSURB	Tél. 242 07 92 70

Les candidats de cette liste restreinte ne peuvent s'associer en groupement ni avec d'autres candidats de cette même liste restreinte, ni avec d'autres quelconques candidats.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement public (BIP) du MINTP des exerci

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Appels d'Offres, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO,

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Appels d'Offres, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abri
versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) Francs CFA au titre des frais d'a

Lors du retrait dudit DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer au Secrétariat du Service des Appels d'Offres du MI

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées
Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès

N° 105/AOIR/MINTP/CMPM-TI/2018 du 23/11/2018 Pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage des é

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de 08 (huit) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi s

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumiss

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière et technique.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes.

Elles devront obligatoirement dater et porter une date postérieure à la date de publication de l'avis.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en deux temps.

- L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu, le **17/12/2018 à 14 heures** par siégeant la Commission Ministérielle.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment habilitée.

- A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières aura lieu.

14. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires :

Dossier administratif :

- Absence de la caution de soumission;
- Absence après un délai de 48 heures après notification, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la
- Non-conformité après un délai de 48 heures après notification, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique:

- Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois de
- Absence d'une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) d'au moins 100 000 000 (cent millions) de FCFA, délivré
- Utilisation d'un agent public sans justificatif de sa libération de la fonction publique;
- N'avoir pas obtenu une note technique supérieure ou égale à 70/100.

Offre financière :

- Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes : lettre de soumission, bordereau des prix unitaires (E
 - Omission dans l'offre financière (BPU, DQE et Sous-détail des prix) d'un prix unitaire quantifié.
- *. Critères essentiels

- Offre technique

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- Qualification des experts affectés à l'opération sur 60 points ;
- Références du BET sur 30 points ;
- Méthodologie (organisation, planning et compréhension du projet) sur 10 points ;

NB : les pièces administratives et techniques signées par les personnalités autres que celles désignées dans le DAO ne seront

- Offre financière :

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité

$NM = MMd \times 100 / MS$

NM= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ;

MMd= Montant évalué de l'offre la moins-disante;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) su

$N = [(70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière})] / 100$

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ay

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **cent vingt (120) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise c

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-Direc-
logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sis au quartier Mvog-Ada.

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 29/AONO/CNPS/DG/CPM/18 DU 22 NOVEMBRE 2018 POUR LA MISE EN ŒUVRE DES SYSTEMES DE SECURITE INCENDIE POUR LES CENTRES DE PREVOYANCE SOCIALE DE FOUMBAN, MESSAMENDONGO ET SECTEUR INFORMEL DE DOUALA, EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
N°7-2D229

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans l'optique de mettre en conformité ses bâtiments d'exploitation à travers le triangle national, relativement aux normes, labels et règlements en matière sécurité incendie, la Direction Générale de la CNPS se propose d'entreprendre des prestations de mise en œuvre des systèmes de sécurité incendie dans les Centres de prévoyance sociale de Fouban, Messamendongo et Secteur Informel de Douala, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres portent sur la mise en œuvre des systèmes de sécurité incendie, intégrant la détection et la signalisation, de type analogique adressable, dans les Centres de prévoyance sociale de Fouban, Messamendongo et Secteur Informel de Douala, ainsi que l'imprégnation des personnels techniques désignés pour leur suivi quotidien.

Ils portent singulièrement, sur chaque site, sur la fourniture et la pose des éléments suivants, y compris toutes sujétions de raccordement et de mise en œuvre :

-Équipement de contrôle et de signalisation ECS (centrale incendie), type analogique adressable avec 40 points (min) de détection, bus rebouclés et/ou ouvert à auto-codage, relais dérangement général et module d'entrée et sortie, batterie interne étanche et sans entretien, manipulation sur clavier alphanumérique permettant la programmation, signalisation par LED, localisation par texte clair sur écran LCD, câblage étoilé, possibilité de mesure et visualisation des paramètres des auxiliaires, et intégrant en coffret une unité de surveillance, une unité de gestion des alarmes UGA, une carte internet -transmetteur téléphonique -, une EEPROM de sauvegarde des paramètres, un filtre dérangements parasites et une unité d'alimentation 230Vca 50Hz

-Détecteur ponctuel automatique de fumées type analogique multicritères en matière plastique inaltérable ABS, avec module d'adressage, embase et signalisation de mise en fonctionnement (plage : -10°C à +60°C) ;

-Déclencheur manuel à membrane déformable type adressable en matière plastique inaltérable couleur rouge, à bris de glace, clé de réarmement, module d'identification et isolateur de court-circuit (90/90/35) ;

-Avertisseur sonore type sirène électronique multi-tons en matière plastique inaltérable couleur rouge, intensité sonore 90dB à un mètre (110/153/50) ;

-Diffuseur sonore et visuel avec flash rouge d'extérieur en matière plastique inaltérable de couleur rouge min 103dB à 2m.

En sus ils concerneront l'installation de chantier, le nettoyage du site et le transport des déchets à la décharge publique.

Dans tous les cas les travaux comprennent tous les détails du devis quantitatif joint au présent dossier ainsi que l'ensemble des sujétions nécessaires à leur parfaite exécution.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de F CFA HTT **24 496 000 (vingt quatre millions quatre cent quatre vingt seize mille)**.

4. Allotissement

Les travaux seront unis en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute société, personne morale de droit camerounais, ou Groupement d'entreprises ayant une expérience avérée dans ce type de prestations.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget programme de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale de l'exercice 2018 sur la ligne d'imputation budgétaire n°7-2D229, conformément au programme P 112.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés sis au 9^{ème} étage porte 903, de l'immeuble siège de la CNPS, place de l'indépendance, dès publication du présent Avis au Journal des Marchés, sur le site WEB de la CNPS www.cnps.cm et par voie d'affichage.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au lieu sus-indiqué dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **F CFA 45 000 (quarante-cinq mille)** dans le Compte spécial de la CNPS n° 10033 05207 07007000003-93 ouvert dans les livres de UNITED BANK OF AFRICA (UBA).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés sis l'immeuble Siège de la CNPS à la place de l'indépendance, au plus tard le **17 décembre 2018 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention : « **Appel d'Offres National Ouvert**

N° 29/AONO/CNPS/DG/CPM/18 DU 22 NOVEMBRE 2018

POUR LA MISE EN ŒUVRE DES SYSTEMES DE SECURITE INCENDIE POUR LES CENTRES DE PREVOYANCE SOCIALE DE FOUMBAN, MESSAMENDONGO ET SECTEUR INFORMEL DE DOUALA, EN PROCEDURE D'URGENCE

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" »

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04) mois** pour compter de la notification de l'Ordre de service de démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **489 900 (quatre cent quatre-vingt-neuf mille neuf cents) F CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres..

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **17 décembre 2018 à 14 heures 30 mn**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, dans la salle de réunion de ladite Commission au 4^e étage, porte 416 de l'immeuble CNPS sis à l'Avenue Kennedy. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires



Les Critères éliminatoires sont les suivants :

Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;

Absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif (toutefois, le soumissionnaire dispose d'un délai de 48h pour rendre conforme, la pièce non conforme, faute de quoi il sera éliminé) ;

Absence de l'attestation de visite de site contresignée par le chef de structure de la localité bénéficiaire de l'ouvrage et le soumissionnaire ;

Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

Non validation d'au moins 70% des sous critères d'évaluation ;

Non-respect des normes RSE :

Effectif du personnel affilié à la CNPS : supérieur ou égal à 3 (télé déclaration des 03 derniers mois), liste détaillée du personnel assortie de leurs immatriculations individuelles à la CNPS, joindre l'APS attestant de la mise à jour du paiement des cotisations ;

Juste rémunération (respect du SMIG : joindre DIPE ou états des salaires) ;

Respect du principe de la promotion du genre : justifier d'au moins 20% de genre féminin dans l'effectif (joindre le DIPE, la liste du personnel ainsi que le rapport genre) ;

Assurance de responsabilité civile couvrant l'exercice en cours (joindre police d'assurance). **Critères essentiels de qualification**

N°	CRITERES	EVALUATION	
		OUI	NON
1	<p align="center">Présentation générale de l'offre</p> <p align="center">Reliure en spirale, mise en forme du document, ordonnancement des différentes parties du document, intercalaires en couleur</p>		
2	<p align="center">Références de l'entreprise</p> <p>Justifier des prestations au cours des trois (03) dernières années, d'un montant cumulé au moins égal à FCFA 7 500 000 (sept millions cinq cent mille)</p>		
3	<p align="center">Capacité de financement</p> <p>Une attestation de capacité de financement délivrée par une banque de 1er ordre précisant un montant supérieur ou égal à FCFA 7 500 000 (sept millions cinq cent mille)</p>		
4	<p align="center">Conformité aux normes HQSE</p> <p align="center">Justifier des équipements de protection des travailleurs</p>		
5	<p align="center">Qualification et Expérience du personnel clé :</p> <p align="center">Chef de projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ingénieur des travaux du génie électrique ou industriel (Bac +3 ou équivalent) - Expérience : au moins trois (03) années <p align="center">Conducteur des travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Technicien de génie électrique ou industriel (Bac ou équivalent) - Expérience : au moins cinq (05) années. 		
6	<p align="center">Preuves d'acceptation des conditions du Marché</p> <p>CCAP paraphé sur chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page suivi de la mention « lu et approuvé »</p> <p>CCTP paraphé sur chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page suivi de la mention « lu et approuvé »</p>		
7	<p>Planning et délai</p> <p>Planning détaillé concernant l'exécution des travaux correspondant au délai Délai ? 04 mois.</p>		
8	<p align="center">Méthodologie et organisation</p> <p>Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux ; Approche organisationnelle des équipes du travail.</p>		
9	<p align="center">Spécifications techniques des équipements</p>		

15. Attribution

Le Marché sera attribué au candidat ayant :

- Présenté l'offre administrative conforme ;
- Validé au moins 70% des sous critères d'évaluation de l'offre technique ;
- Présenté la proposition financière évaluée la moins disante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

Visite des sites Pour mémoire

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés, 9ème étage, porte 903 sis à l'Immeuble siège de la CNPS.

YAOUNDE le 22 Novembre 2018

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 30/AONO/CNPS/CIPM/18 DU 22 NOVEMBRE 2018 POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTEME D'AUTO-EXTINCTION INCENDIE AU SERVICE DE LA DOCUMENTATION ET DES ARCHIVES DE LA CNPS SIS A OKOLO A YAOUNDE, EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
7-2D2206

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la poursuite du programme de renforcement de la sécurité du patrimoine de la CNPS et en vue de prémunir ses équipements électriques, électroniques et informatiques contre les risques liés à la survenance d'un incendie, le Directeur Général de ladite institution se propose de lancer en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la mise en œuvre d'un système d'auto-extinction incendie au Service de la Documentation et des Archives à Okolo.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent les prestations suivantes :

- La pose et la mise en service du système de détection incendie ;
- La pose et la mise en service du système d'auto-extinction ;
- La vérification de la terre de masse ;
- La pose des circuits d'alimentation des systèmes de détection et d'auto-extinction ;
- La pose des tuyaux de toutes les canalisations;
- La pose des protections dans une armoire électrique ; -La fourniture des plans de recollement ; - Le raccordement au réseau existant en tenant compte du respect de l'équilibre des phases. Dans tous les cas, les travaux comprennent tous les détails du DQE et du CCTP joints au présent dossier ainsi que l'ensemble des sujétions nécessaires à leur parfaite exécution.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **FCFA HTT 80 089 668 (quatre-vingt millions quatre-vingt-neuf mille six cent soixante-huit)**.

4. Allotissement

Les travaux sont unis en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience avérée dans le domaine de l'électrotechnique, froid et climatisation et sécurité incendie et disposant d'une équipe technique compétente et expérimentée composée de techniciens supérieurs, techniciens qualifiés et manœuvres.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale de l'exercice 2018 sur la ligne d'imputation budgétaire 7-2D2206 conformément au programme P 112.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés sis au 9^{ème} étage, porte 903 de l'immeuble siège de la CNPS à la place de l'indépendance, dès publication du présent Avis au journal des marchés, sur le site web de la CNPS www.cnps.cm et par voie d'affichage.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au lieu ci-dessus indiqué, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **80 000 (quatre-vingt mille)** francs CFA dans le Compte d'Affectation Spécial CNPS n° 1003 3052 0707 0070 00003-93 ouvert dans les livres de la banque UBA. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, contacts téléphoniques).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés, porte 903 de l'immeuble-siège au plus tard le **17 décembre 2018 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 30/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 22 NOVEMBRE 2018 POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTEME D'AUTO-EXTINCTION INCENDIE AU SERVICE DE LA DOCUMENTATION ET DES ARCHIVES DE LA CNPS SIS A OKOLO A YAOUNDE, EN PROCEDURE D'URGENCE A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **huit (08) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, précisant un montant de **1 600 000 (un million six cent mille)** Francs CFA. Ladite caution sera valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **17 décembre 2018 à 14 heures 30 mn**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, dans la salle de réunions de ladite Commission au 4^e étage, porte 416 de l'immeuble CNPS sis à l'Avenue Kennedy. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires Les Critères éliminatoires sont les suivants: -Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;

- Absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif (toutefois, le soumissionnaire dispose d'un -délai de 48h pour rendre conforme, la pièce non conforme, faute de quoi il sera éliminé);
- Absence de l'attestation de visite de site contresigné par le chef de structure de la localité bénéficiaire de l'ouvrage et le soumissionnaire ;
- Non validation d'au moins 70% des sous critères d'évaluation ;

- Non-respect des normes RSE :

- Effectif du personnel affilié à la CNPS : supérieur ou égal à 3 (télédéclaration des 03 derniers mois), liste détaillée du personnel assortie de leurs immatriculations individuelles à la CNPS, joindre l'APS attestant de la mise à jour du paiement des cotisations ;

- Juste rémunération (respect du SMIG : joindre DIPE ou états des salaires) ;
- Respect du principe de la promotion du genre : justifier d'au moins 20% de genre féminin dans l'effectif (joindre le DIPE, la liste du personnel ainsi que le rapport genre) ;
- Assurance de responsabilité civile couvrant l'exercice en cours (joindre police d'assurance).

Critères essentiels de qualification

N°	CRITERES	EVALUATION	
		OUI	NON
1	<p align="center">Présentation générale de l'offre</p> <p align="center">Reliure en spirale ; Mise en forme du document ; Ordonnancement des différentes parties du document ; Intercalaires en couleur.</p>		
2	<p align="center">Références de l'entreprise</p> <p align="center">Justifier des prestations d'un montant cumulé au moins égal à 25 000 000 (vingt-cinq millions) de FCFA au cours des trois (03) dernières années.</p>		
3	<p align="center">Capacité de financement</p> <p align="center">Une attestation de capacité de financement délivrée par une banque de 1er ordre d'un montant supérieur ou égal à 25 000 000 (vingt-cinq millions) de FCFA</p>		
4	<p align="center">Conformité aux normes HQSE</p> <p align="center">Justifier des équipements de protection des travailleurs</p>		
5	<p align="center">Qualification et Expérience du personnel clé :</p> <p align="center">Chef de projet :</p> <p align="center">- Ingénieur en techniques industrielles ou équivalent (bac +5 au moins) - Expérience : au moins deux (02) années</p> <p align="center">Conducteur des travaux :</p> <p align="center">- Technicien supérieur en techniques industrielles ou équivalent (Bac + 2 au moins) - Expérience : au moins deux (02) années</p>		
6	<p align="center">Preuves d'acceptation des conditions du Marché</p> <p align="center">CCAP paraphé sur chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page suivi de la mention « lu et approuvé » CCTP paraphé sur chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page suivi de la mention « lu et approuvé »</p>		
7	<p align="center">Planning et délai</p> <p align="center">Planning, Délai ? à 08 mois</p>		
8	<p align="center">Méthodologie et organisation</p> <p align="center">Note méthodologique ; Approche organisationnelle des équipes du travail</p>		
9	<p align="center">Conformité technique des équipements</p> <p align="center">Joindre les fiches techniques</p>		

15. Attribution

Le Marché sera attribué au candidat ayant présenté l'offre administrative conforme ; validé au moins 70 pour cent des sous-critères d'évaluation ; présenté l'offre financière évaluée la moins disante. **Nombre maximum de lots** Sans objet

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

Visite des sites Pour mémoire

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés, 9ème étage, porte 903 sis à l'Immeuble siège de la CNPS. /-

YAOUNDE le 22 Novembre 2018

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 31/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 22 NOVEMBRE 2018
POUR LA REFECTION GENERALE DU CPS DE BERTOUA, EN PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
7-2D2206

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les travaux nécessaires pour la réfection générale du Centre de Prévoyance sociale de Bertoua, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent essentiellement sur les opérations suivantes:

Installation de chantier :

Amené et repli du matériel et outillage, mobilisation du personnel, aménagement du local magasin, sécurisation du chantier, plan d'exécution ;

Opérations préliminaires et diverses :

Echafaudage pour travaux en hauteur ;

Faux plafond en contreplaqué Sapelli traité (salle Fichiers), y compris solivage en latte de section 0,04x0,08 en bois dur du pays préalablement traité ;

Réfection du faux plafond de l'étage en contreplaqué Sapelli traité y compris renforcement du solivage en latte de section 0,04x0,08 en bois dur du pays ;

F/P de plinthes en bois sur cloisonnements au Service Médical, y compris toutes sujétions ;

Graissage des grilles coulissantes des entrées et des châssis naco (remplacement de ceux endommagés) y compris toutes sujétions ;

Remplacement des lames naco cassées ou manquantes y compris toutes sujétions ;

Révision de 03 portes des cloisonnements bois du Service Médical, changement des paumelles et autres sujétions comprises ;

F/P Cadenas haute sécurité type Vachette sur grilles coulissantes des entrées, y compris toutes sujétions ;

F/P Porte métallique complète pour guérite (0,90x2,10) ;

Béton armé dosé à 350 kg/m³ pour dallage de l'entrée portail principal, y compris toutes sujétions ;

Etanchéité (toiture bâtiment principal, guérite et dalle véranda arrière RDC) :

Pastillage de toutes les têtes de pointes du bâtiment principal au silicone y compris toutes sujétions de détection de fuites ;

Révision des formes de pente (guérite et dalle véranda arrière RDC) y compris nettoyage préalable des surfaces ;

Traitement des surfaces considérées au flintkote, y compris remontées ;

Application de bicouche de bitume sur les surfaces à traiter, y compris remontées ;

Fourniture et pose d'une couche de feutre bitumeux type Hyrène sur toutes les surfaces traitées, y compris toutes sujétions ;

Plomberie sanitaire :

Reprise de la ceinture d'alimentation avec un tuyau polypropylène de diamètre 32 y compris toutes sujétions ;

Tuyauterie à compression de diamètre 20 pour raccordement des appareillages y compris toutes sujétions de coude, té, réduction, embout, vanne d'arrêt et toutes autres sujétions ;

Révision générale des conduites des évacuations des eaux vannes, des eaux usées et des regards toutes sujétions comprises ;

F/P WC complet robinet presto ;

F/P Lavabo complet robinet presto ;

F/P Miroir de 5mm d'épaisseur ;

F/P Porte papier hygiénique ;

F/P Porte savon ;

Carrelage du RDC :

Préparation des surfaces par décapage des carreaux existants, piquetage et révision de la planéité des surfaces considérées (bureaux, halls et couloirs), y compris toutes sujétions ;

F/P carreaux de type grés cérame de 30x30 au sol (bureaux, halls et couloirs) y compris toutes sujétions de plinthes de 10x30 cm ;

Peintures et vernis (clôture, salle fichiers, guérite, boc toilettes externes et bâtiment principal) :

Préparation des surfaces à peindre par grattage, ragréage, époussetage, égrenage, ponçage et lavage à grande eau, y compris toutes sujétions de colmatage des fissures, traitement des éventuelles moisissures et remplacement des plafonites détériorés ;

F/A bicouche de peinture à eau type MAESTRIA acrylique (Latexor) sur murs extérieurs, claustras et muret bac à fleurs, couleur au choix d'utilisateur, y compris toutes sujétions ;

F/A Peinture à huile type MAESTRIA solvant (Ikartac) sur bardage, soubassement murs extérieurs et Mat, couleur au choix d'utilisateur, y compris toutes sujétions ;

F/A Peinture à huile type MAESTRIA solvant (Ikartac) sur soubassement murs intérieurs, couleur au choix d'utilisateur, y compris toutes sujétions ;

F/A bicouche de peinture à eau type MAESTRIA acrylique (Vinylex) sur murs intérieurs, couleur au choix d'utilisateur, y compris toutes sujétions ;

F/A bicouche de peinture à eau type MAESTRIA acrylique (Vinylex) sous dalle, couleur au choix d'utilisateur, y compris toutes sujétions ;

F/A bicouche de peinture à eau type MAESTRIA acrylique (Vinylex) sur plafonds, couleur au choix d'utilisateur, y compris toutes sujétions ;

F/A Peinture à huile type MAESTRIA solvant (Ikartac) sur grilles, portes, cadres fenêtres, placards et garde-fou

escalier, couleur au choix d'utilisateur, y compris toutes sujétions ;
F/A Vernis type Marin sur cloisons bois, portes, main courante escalier et placards, diluant et autres sujétions comprises ;

Autres :

Production des plans de recollement, nettoyage du site et transport des déchets à la décharge publique, pré-réception technique et réception des travaux.

Dans tous les cas les travaux comprennent tous les détails du devis quantitatif joint au présent dossier ainsi que l'ensemble des sujétions nécessaires à leur parfaite exécution.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de F CFA HTT 39 997 955 (trente-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille neuf cent cinquante-cinq).

4. Allotissement

Les travaux sont unis en un seul lot

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience avérée dans le domaine de la réalisation des travaux de génie civil, et disposant d'équipes techniques compétentes et expérimentées.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale de l'exercice 2018 sur la ligne d'imputation budgétaire 7-2D2206, conformément au programme P112.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés sis au 9^{ème} étage, porte 903 de l'immeuble siège de la CNPS à la place de l'indépendance, dès publication du présent Avis dans le Journal des Marchés, sur le site web de la CNPS www.cnps.cm ou par voie d'affichage.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au lieu ci-dessus indiqué, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **60 000 (soixante mille)** francs CFA dans le Compte d'Affectation Spécial CNPS n°**1003 3052 0707 0070 00003-93** ouvert dans les livres de UNITED BANK FOR AFRICA (UBA).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'adresse sus-indiquée du Service des Marchés au plus tard **le 17 décembre 2018 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention:

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 31/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 22 NOVEMBRE 2018

_ POUR LA REFECTON GENERALE DU CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE BERTOUA, EN PROCEDURE D'URGENCE

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, précisant le montant de **799 950 (sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent cinquante)** Francs CFA;

Ladite caution sera valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **17 décembre 2018 à 14 heures 30 mn**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, dans le bureau du président de ladite Commission à l'Immeuble CNPS sis à la place de l'indépendance.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

● Critères éliminatoires

Les Critères éliminatoires sont les suivants :

- a- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- b- Absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif (toutefois, le soumissionnaire dispose d'un délai de 48h pour rendre conforme, la pièce non conforme, faute de quoi il sera éliminé);
- c- Absence de l'attestation de visite de site contresignée par le chef de structure de la localité bénéficiaire de l'ouvrage et le soumissionnaire ;
- d- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- e- Non validation d'au moins 70% des sous critères d'évaluation ;
- f- Non-respect des normes RSE :
 - Effectif du personnel affilié à la CNPS : supérieur ou égal à 3 (télé déclaration des 03 derniers mois), liste détaillée du personnel assortie de leurs immatriculations individuelles à la CNPS, joindre l'APS attestant de la mise à jour du paiement des cotisations ;
 - Juste rémunération (respect du SMIG : joindre DIPE ou états des salaires) ;
 - Respect du principe de la promotion du genre : justifier d'au moins 20% de genre féminin dans l'effectif (joindre le DIPE, la liste du personnel ainsi que le rapport genre) ;
 - Assurance de responsabilité civile couvrant l'exercice en cours (joindre police d'assurance).

Critères essentiels de qualification

● N°	● CRITERES	● EVALUATION	
		● OUI	● NON
● 1	● Présentation générale de l'offre ● Reliure en spirale, mise en forme du document, ordonnancement des différentes parties du document, intercalaires en couleur	●	●
● 2	● Références de l'entreprise ● Justifier des prestations au cours des trois (03) dernières années, d'un montant cumulé au moins égal à FCFA 12 000 000 (douze millions)	●	●
● 3	Capacité de financement une attestation de capacité de financement, délivrée par une banque de 1er ordre d'un montant supérieur ou égal à FCFA 12 000 000 (douze millions)	●	●
● 4	Conformité aux normes HQSE - Justifier des équipements de protection des travailleurs	●	●
● 5	Qualification et Expérience du personnel clé (pour chaque lot) : Chef de projet : - Technicien supérieur de Génie Civil (Bac + 2 au moins ou équivalent) - Expérience : au moins trois (03) années Conducteur des travaux: - Technicien de Génie Civil (Bac au moins ou équivalent) - Expérience : au moins trois (03) années	●	●
● 6	Preuves d'acceptation des conditions du Marché CCAP paraphé sur chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page suivi de la mention « lu et approuvé » CCTP paraphé sur chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page suivi de la mention « lu et approuvé »	●	●
● 7	Planning et délai Planning détaillé correspondant au délai, Délai ? à 04 mois.	●	●
● 8	Méthodologie et organisation Note méthodologique ; approche organisationnelle des équipes du travail	●	●

15. Attribution

Le Marché sera attribué au candidat ayant :
 présenté l'offre administrative conforme ;
 validé au moins 70 pour cent des sous-critères d'évaluation ;
 présenté l'offre financière évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

Visite des sites

Pour mémoire

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés, 9ème étage, porte 903 sis à l'Immeuble siège de la CNPS. /-

YAOUNDE le 22 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

LIVESTOCK AND FISHERIES DEVELOPMENT PROJECT

NOTICE OF CONSULTATION FOR A REQUEST FOR QUOTATION. CONSULTATION N° 28/RFQ/ LIFIDEP/STB/2018 OF 22/11/2018 FOR THE SUPPLY OF EQUIPMENT FOR THE LIVESTOCK MARKETING INFORMATION SYSTEM FOR THE LIVESTOCK AND FISHERIES DEVELOPMENT PROJECT (LIFIDEP) FOR THE NORTH WEST REGION OF CAMEROON.

FINANCEMENT
BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT (BID)
IMPUTATION
N° 2CM0066

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

The Government of the Republic of Cameroon has received funding from the Islamic Development Bank (IsDB) towards the cost of the Livestock and Fisheries Development Project (LIFIDEP) for the North West Region of Cameroon and intends to apply a portion of this financing for eligible payments under the Contract for the supply of Equipment for The Livestock Marketing Information System.

2. Consistance des prestations

The Project Coordinator of the Livestock and Fisheries Development Project (LIFIDEP) invites sealed quotations from the above suppliers for the supply of equipment as per the following three lots :

Lot 1: Supply of office furniture and equipment

Lot 2: Supply of Computer, IT Equipment and Accessories

Lot 3; Supply, installation, configuration of marketing information software and training of users of software.

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

Participation in this consultation is addressed to the following Cameroon- based enterprises with proven expertise in the domain. • PRIME INVEST Co. PC. Box 30198 Yaounde. Tel 671 505 283

• DECENT HIGHLAND ENTREPRISE, PO BOX 11 Fundong Tel. Tel 670 499 765

• TwinLex Ltd. PC Box 8219 Yaounde: Tel. 677 282 826/699 053 700. E-mail; info(a).twinlex.com

• ZION FAMILY ENTERPRISE P O. BOX 890 BAMENDA. Tel 676 391 151

• Cameroon Trading Company (CTC): PO BOX 8094 Yaounde. Tel. 674 51 41 09 Email, ctccomitd@yahoo.com

6. Financement

Bidding will be conducted through the National Shopping (NS) procedures according to "Guidelines for Procurement of Goods and Works under Islamic Development Bank Financing, May 2009", and is addressed to bidders as defined 1.3 above.

7. Consultation du Dossier

Participation in this consultation is addressed to the following Cameroon- based enterprises with proven expertise in the domain. • PRIME INVEST Co. PO. Box 30198 Yaounde. Tel 671 505 283

- DECENT HIGHLAND ENTREPRISE, PO BOX 11 Fundong Tel. Tel 670 499 765
- TwinLex Ltd. PC Box 8219 Yaounde: Tel. 677 282 826/699 053 700. E-mail; info(a).twinlex.com
- ZION FAMILY ENTERPRISE P O. BOX 890 BAMENDA. Tel 676 391 151
- Cameroon Trading Company (CTC): PO BOX 8094 Yaounde. Tel. 674 51 41 09 Email, ctccomitd@yahoo.com

8. Acquisition du Dossier

This Notice of consultation follows the General Procurement Notice for this Project that appeared in the UN Development Business dated 7th January 2014, the IDB website dated 7th January 2014 and Cameroon Tribune dated 10th January 2014

9. Remises des offres

Each quotation written in English or French and in seven (07) sets, comprising one (01) original and six (06) copies labelled as such, should reach the Secretariat of the Project Coordinator (Reception), LIFIDEP Building Ayaba, street PO Box 142, Mankon Bamenda, E-mail: lifidepnwr@gmail.com on or before the at **10: 00 am local time (GMT+1)**. It should be labelled as follows:

«CONSULTATION N° .28/RFQ/LIFIDEP/STB/2018 OF 22 Nov 2018 FOR THE SUPPLY OF EQUIPMENT FOR THE LIVESTOCK MARKETING INFORMATION SYSTEM FOR THE LIVESTOCK AND FISHERIES DEVELOPMENT PROJECT (LIFIDEP) FOR THE NORTH WEST REGION OF CAMEROON (lot no. .)»

TO BE OPENED ONLY DURING THE TENDERS' BOARD BID-OPENING SESSION»

10. Delai de Livraison

Quotations shall be valid for ninety (90) days from the date of submission of quotations.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Bidders must include in their bids the following administrative documents.

A. Original Tax Clearance Certificate obtainable from Taxation Department

B. Original Certificate of Non-Exclusion from Public contracts by ARMP

C. Certified copy of business registration ("Registre de Commerce") D. Original copy of Attestation of Non Bankruptcy/Solvency obtainable from the Court

E. Original Attestation of Bank Account

F. Original Attestation from National Social Insurance Fund

G. Attestation of Location and Localization Plan

These documents must not be more than three months old.

13. Ouverture des Plis

Quotations will be opened in the presence of bidders or their representatives who choose to attend the bid opening session at **11.00 am local time (GMT+1) on the 13 Dec 2018** at the following address:

Conference room, Ground Floor, LIFIDEP Building Ayaba Street. Mankon Bamenda.

14. Critères d'évaluation

The Request for quotations includes the following documents:

- 1) Notice of consultation
- 2) Instructions to bidders and conditions of consultation
- 3) Bill of quantities
- 4) Descriptive bill of estimates, entry and quantities.
- 5) Specification of goods
- 6) Bid letter Template
- 7) Form of contract
- 8) Terms and conditions of the supply.
- 9) Advance payment Bank Guarantee Template
- 10) Performance security Template
- 11) Retention fund bank guarantee Template
- 12) List of banks and financial organizations authorized to issue bank cautions in public contracts

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

The deadline provided for the supply is thirty (30) days from the date of notification to the successful bidder to supply the goods.

17. Renseignements Complémentaires

Bidders who may need further clarification could do so in writing or e-mail to the Project Coordinator of LIFIDEP , LIFIDEP Building Ayaba street, P.O Box 142, Mankon Bamenda, Telephone; (+237) 691 046 397, e-mail: lifidepnwr(a)qmail.com. at least fourteen (14) days before the closing date for submission of quotations

For all acts of corruption, kindly call or send an SMS to MINMAP at these numbers: 673 20 57 25/699 37 07 48

BAMENDA le 22 Novembre 2018

Le COORDONNATEUR

MBIPEH PIUS

COMMUNE DE SA`A

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINTP/FR/C-SAA/CIPM/2018 DU 26/11/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE DE SAA, PROGRAMME ANNUEL 2018.

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La Demande de Cotation porte sur l'exécution des travaux de cantonnement sur certains tronçons de route du réseau routier national bitumé dans la Commune de SAA.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes :

- Tache 1: Désherbage ou débroussaillage des abords de la route;
- Tache 2: Élagage d'arbres et/ou d'arbustes;
- Tache 3: Abattage éventuel d'arbres et/ou d'arbustes;
- Tache 4: Décapage et nettoyage des accotements;
- Tache 5 : Curage des ouvrages hydrauliques existants ;
- Tache 6 : Curage des fossés et exutoires;
- Tache 7 : Dégagement en amont et aval des ouvrages d'art et sur les sections du lit du cours d'eau;
- Tache 8 : Colmatage, calfeutrement et ragréage des parties d'ouvrages ;
- Tache 9 : Restauration des gardes corps;
- Tache 10 : Restauration des glissières de sécurité;
- Tache 11 : Restauration des panneaux de signalisation et de sécurisation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans le présent Appel d'Offres National Ouvert est de : **vingt millions huit cent trois mille cent soixante-trois (20 803 163) FCFA Toutes Taxes Comprises.**

4. Allotissement

Les travaux sont repartis en un (01) lot suivant les itinéraires ci - après :

Tronçons	Code de la Route	Longueur (Km)	Budget	Délai (mois)
			Provisionnel TTC	
Ezezang (Inter N4) – Sa'a		16,9	20 803 163	12
Sa'a – Pont de l'Enfance		17,6		
TOTAL		34,5	20 803 163	



5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, à travers la ligne Fonds Routier exercices 2018 et suivants. Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans le présent Appel d'Offres National Ouvert est de : **vingt millions huit cent trois mille cent soixante-trois (20 803 163) FCFA Toutes Taxes Comprises.**

7. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée auprès des Services du Maître d'Ouvrage à la Mairie de SAA, situé à l'Hôtel de ville face CONGELCAM.

8. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de SAA, situé à l'Hôtel de ville face CONGELCAM, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Trente mille (30 000) Francs CFA**. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en **sept (07) exemplaires**, dont un **(01) original et six (06) copies** marqués comme tel, devra parvenir dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de SAA, situé à l'Hôtel de ville face CONGELCAM au plus tard le **18/12/2018 à 13heures**, heure locale et devra porter la mention :

« **DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINTP/FR/C-SAA/CIPM/2018 DU 26/11/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE DE SAA, PROGRAMME ANNUEL 2018.** »

10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de douze (12) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Les quantités de la tâche désherbage ou débroussaillage des abords de la route sont multipliées par trois, en vue de permettre l'exécution de cette tâche en trois passes espacées de 4 mois. Chaque passe doit être déclenchée par un ordre de service du Maître d'ouvrage

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotations, par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à :

N° du lot	Montant de la caution en FCFA
Unique	416 063 (Quatre cent seize quinze mille soixante)

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date initiale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de la Demande de Cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces de la Demande de Cotation, entraînera le rejet simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps :

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 18/12/2018 à partir de 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Maire de la Commune de SAA, siégeant dans l'enceinte de la Mairie de SAA à 14 heures. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

La Commission de passation des marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- c) Non-conformité d'une pièce du dossier administratif;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- e) Offre Technique incomplète pour absence de:

L'attestation de visite des lieux et du rapport de visite de lieux ;

La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP;

Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans la Demande de Cotation ;

f) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;

g) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:

La soumission ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;

Le détail quantitatif et estimatif (DQE);

Le sous-détail des prix unitaires ;

h) Avoir obtenu moins 70% des critères techniques essentiels.

Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des dix (10) critères essentiels ci-après :

- a. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur **cinq (05) critères** ;
- b. Le Matériel de chantier à mobiliser sur **trois (03) critères** ;
- c. Références de l'Entreprise sur **deux (02) critères**.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de SAA, situé à l'Hôtel de ville face CONGELCAM) auprès de du Maître d'Ouvrage

YAOUNDE le 26 Novembre 2018

Le MAIRE

MESSINA NOAH Jean Blaise

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

COMMUNIQUE N°000095 CRTV/DG/DAF/DMA/SM/FNE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°002/AONR/ CRTV/CIPM/18 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN LOGICIEL DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA PAIE A LA CRTV - EXERCICE 2018.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, la société **AFREETECH, BP 35107 Yaoundé, Tel 242 68 56 77**, est attributaire de l'Appel d'Offres n° 002/AONR/CRTV/CIPM/18 relatif à la fourniture et l'installation d'un logiciel de gestion des ressources humaines et de la paie à la CRTV, au titre de l'exercice 2018, pour un montant de **F CFA TTC 37 785 555** (trente-sept millions sept cent quatre-vingt-cinq mille cinq cent cinquante-cinq) Le délai d'exécution desdites prestations est de **cent vingt (120) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

Le Directeur Général de ladite structure est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé-Mballa II, pour en recevoir notification. Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée des cautions de soumission.

YAOUNDE le 21 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE MELONG

COMMUNIQUÉ N°03/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2018 DU 30 OCTOBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/COMMUNE MELONG/CDPM /2018 DU 18 SEPTEMBRE 2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX PONÇEAUX AUX PK4+335 ET AU PK4+595 SUR LA ROUTE NINONG-EDIENGO-NZ081, DANS LA COMMUNE DE MELONG. ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, EN DEUX LOTS PHASE 1.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MELONG communique :

Par Décision N°03/D/Commune de MELONG/SG/ST/2018 du 30 Octobre 2018

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité.

Intitulé du projet	attributaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
N° 01/AONO/COMMUNE MELONG/CDPM /2018 DU 18 SEPTEMBRE 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE. RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX PONCEAUX AUX PK4+335 ET PK4+595 SUR LA ROUTE NINONG-EDIENGO-N2081 DANS LA COMMUNE DE MELONG. ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO. REGION DU LITTORAL EN DEUX LOTS INDSSOCIABLES PHASE I.	ETS KUNDUNA BP : Nkongsamba A Tél : 676 60 35 94 (LOT 1)	Neuf millions neuf cent quatre vingt treize mille quatre cent cinquante sept franc (9 993 457) CFA en TTC	Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service du Chef de Service Technique pour la mise au point du contrat correspondant.

MELONG le 30 Octobre 2018

Le MAIRE

KUETE JEAN

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUEN° 4963 -18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/NZ PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 19/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 30/07/2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :
Par **Décision N° 0991-18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/nz** du 14 Novembre 2018, la lettre-commande relative aux travaux de réparation de deux (02) groupes de climatisation à eau glacée de marque **TRANE**, du réseau aéraulique et d'une armoire de contrôle et de commande électrique de l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, a été attribuée à la société **EQUATORIAL FROID ET CLIMATISATION**, BP : 057 Douala, Tél : **23233 42 26 05/677 70 13 97/677 93 67 67**, pour un montant de **vingt-neuf millions six-cent un mille six cent vingt-huit (29 601 628) FCFA TTC et un délai d'exécution de un (01) mois.**
Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leur offres sous quinzaine à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.
Le présent communiqué annule toutes les dispositions du communiqué **N° 4601-18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/nz du 12 octobre 2018.**
Il tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 14 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

COMMUNE DE MELONG

COMMUNIQUÉ N°01/C/COMMUNE DE METONG/SG/ST/2018 DU 31 JUILLET 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N° 03/DC/DDMAP-MGO/CTD-MELONG/CDPM/2018 DU 05 JUIN 2018, POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRES DANS LA COMMUNE DE MELONG, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL EN DEUX (02) LOTS. LOT 1 : CSI D'EKOLKANG.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Melong :

Par Décision N°01/0/ Commune de Melong/SG/ST/2018 du 31 Juillet 2018

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à la Demande de Cotation suscitée.

Intitulé du projet	attributaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
--------------------	--------------	---------------------	--------------------

EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRES à compter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours de la date de réception, au Service Technique de la Commune de Melong pour la mise au point du correspondant.

ETS WAVIT

DANS LA COMMUNE DE
MELONG, DÉPARTEMENT' DU DU
MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL EN
DEUX (02) LOTS, LOTI: CSI D'EKOLKANG

: 812 Nlizonsainba

Tél : 673 99 60 18

Six millions neuf cent
quarante-six mille trois

cent treize (6 946 313)

Soixante (60)
jours

calendaires

MELONG le 7 Aout 2018

Le MAIRE

KUETE JEAN

UNIVERSITÉ DE DOUALA

ADDITIF N°2 DEMANDE DE COTATION N°00003285/DC/CIPM-UDO/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/18 DU 05 NOVEMBRE 2018, RELATIVE A LA FOURNITURE D'UN VEHICULE DE SERVICE A L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (ENSET) DE L'UNIVERSITE DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA, EXERCICES 2018 ET 2019.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Recteur de l'Université de Douala porte à la connaissance des entreprises intéressées par la demande de cotation susmentionnée, que la date de dépôt et d'ouverture des offres initialement prévue **le 27 novembre 2018** est reportée au

11 décembre 2018, aux mêmes heures prévues dans l'avis publié.
Le reste sans changement.

DOUALA le 26 Novembre 2018

Le RRECTEUR

ETOA François Xavier

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

DECISION N°001485 CRTV/DG/DAF/DMA/SM/FNE PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN LOGICIEL DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA PAIE A LA CRTV- EXERCICE 2018.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

VU la Loi N° 87/020 du 17 Décembre 1987 portant création de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
VU la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
VU la loi N° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises Publiques ;
VU la loi N° 2017/021 du 20 Décembre 2017 portant loi de finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2018 ;
VU le Décret N° 88/126 du 25 janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
VU le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
VU le Décret N° 2016/272 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général de l'Office de Radiodiffusion télévision Camerounaise ;
VU le Décret N° 2016/273 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général Adjoint de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise
VU le Décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
VU le Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
VU la Circulaire n° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
VU la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
VU La Circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements Publics, des collectivités Territoriales Décentralisées et les autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2018 ;
VU la Résolution n° 000027/CRTV/CA/PCA du 17 août 2018 portant adoption des règles applicables à la passation, à l'exécution et au contrôle des Marchés à la CRTV ;
VU la Résolution n° 000028/CRTV/CA/PCA du 17 août 2018 portant délégation de pouvoirs au Président du Conseil d'Administration de la CRTV en matière de passation, d'exécution et de contrôle des Marchés ;
VU l'accord du Directeur Général contenu dans la note N°000210/CRTV/CIPM du 08 novembre 2018 portant proposition d'attribution du Marché relatif à la fourniture et l'installation d'un logiciel de gestion des ressources humaines et de la paie à la CRTV.
Considérant les nécessités de services.

DECIDE :

Article 1 :

La société **AFREETECH, BP : 35107 Yaoundé, Tél 242 68 56 77**, est attributaire de l'Appel d'Offres restreint n° 02/AONR/CRTV/CIPM/18 relatif à la fourniture et l'installation d'un logiciel de gestion des ressources humaines et de la paie à la CRTV, au titre de l'exercice 2018, pour un montant de **F CFA TTC 37 785 555 (trente-sept millions sept cent quatre-vingt-cinq mille cinq cent cinquante-cinq)**.

Article 2 :

Les prestations y relatives seront exécutées dans un délai de **cent vingt (120) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

Article 3 : Le Directeur Général de ladite structure est invité à se présenter à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II pour la souscription de la Lettre-Commande correspondante.

YAOUNDE le 21 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUE N° 4962 -18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/NZPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 12/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 18/06/2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 0990-18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/nz** du 14 Novembre, le marché relatif aux travaux de réhabilitation des clôtures grillagées de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, a été attribuée à la société **GROUPE STILL SARL**, BP: 2293 Yaoundé, Tél: 694 127 262/675 006 844, pour un montant de **Cinquante Millions Neuf Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Neuf Cent Dix (50 999 910) FCFA TTC et un délai d'exécution de Trois (03) mois.**

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leur offres sous quinzaine à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 14 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N°0991 18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/NZPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉPARATION DE DEUX (02) GROUPES DE CLIMATISATION À EAU GLACÉE DE MARQUE TRANE, DU RÉSEAU AÉRAULIQUE ET D'UNE ARMOIRE DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE ÉLECTRIQUE DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALEN,

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.;

Vu La Résolution N° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;

Vu La Résolution N° 003-83ème Session du 31 janvier 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Résolution N° 004-83ème Session du 31 janvier 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

Vu L'Appel d'Offres National Ouvert **N° 19/AONO/ADC/CIPM/2018 du 30/07/2018** ;

Vu Le Rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières du 04 septembre 2018;

DECIDE :

ARTICLE 1- La lettre-commande relative aux travaux de réparation de deux (02) groupes de climatisation à eau glacée de marque **TRANE**, du réseau aéraulique et d'une armoire de contrôle et de commande électrique de l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, est attribuée à la **société EQUATORIAL FROID ET CLIMATISATION BP** : 057 Douala, Tél : 233 233 42 26 05/677 70 13 97/677 93 67 67, pour un montant de **vingt-neuf millions six-cent un mille six cent vingt-huit (29 601 628) F CFA TTC** et un délai d'exécution de **un (01) mois**

ARTICLE 2 - Le Directeur Général de la société EQUATORIAL FROID ET CLIMATISATION est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement de ladite lettre-commande.

ARTICLE 3 : La présente décision annule toutes les dispositions de la décision N° 865-18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/nz du 12 octobre 2018.

ARTICLE 4 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 14 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N° 0990-18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/NZPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CLÔTURE GRILLAGÉE DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALEN,

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.;

Vu La Résolution N° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;

Vu La Résolution N° 003-83ème Session du 31 janvier 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Résolution N° 004-83ème Session du 31 janvier 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

Vu L'Appel d'Offre National Ouvert **N° 12/AONO/ADC/CIPM/2018 du 18/06/2018** ;

Vu La correspondance N°105-18/ADC/CIPM de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Société Aéroports du Cameroun en date du 16 Octobre 2018;

DECIDE :ARTICLE 1- Le Marché relatif aux travaux de réhabilitation de la clôture grillagée de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, est attribuée à la société **GROUPE STILL SARL**, BP: 2293 Yaoundé, Tél: 694 127 262/675 006 844, pour un montant de **Cinquante Millions Neuf Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Neuf Cent Dix (50 999 910)**

FCFA TTC pour un délai d'exécution de Trois (03) mois.

ARTICLE 2- Le Directeur Général de la société **GROUPE STILL SARL**, est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement dudit marché.

ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 14 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EST

DECISION N /D/PR/MINMAP/SG/DR-ES/SMI/CRPM/2018PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°015/LC/DR/MINMAP/ES/PCRPM/2017 PASSÉ APRÈS APPELD'OFFRES NATIONAL OUVERT N°24/AONO/DRMINMAP/ES/CRPM/2016 DU 14/07/2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITÉ DE LA COMMUNE DE KENTZOU, DÉPARTEMENT DE LA KADEY, RÉGION DE L'EST LOT N°2

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DE L'EST,

DECIDE:

Article 1 : est, à compter de la date de signature de la présente Décision, résilié pour défaillance du Cocontractant de l'Administration, la lettre commande N°015/LC/DR/MINMAP/ES/PCRPM/2017 Passé après appel d'offres national ouvert

n°24/AONO/DRMINMAP/ES/CRPM/2016 du 14/07/2016 pour les travaux de construction de quatre (04) forages équipés de pompes à motricité humaine dans certaines localité de la Commune de KENTZOU, Département de la KADEY, Région de l'Est lot N°2.

Article 2 : L'Ets NOUPAYOU ROGER, BP : 76 ABONG-MBANG dont la Lettre Commande est résiliée ne peut, sauf dérogation spéciale exclusivement accordée par l'Autorité chargée des Marchés Publics, soumissionner pour un nouveau marché public avant une période de deux (02) ans à compter de la date de notification de la résiliation.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

BERTOUA le 26 Novembre 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

ABDOULKADIRI

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EST

DECISION N°057/D/PR/MINMAP/SG/DR-ES/SMI/CRPM/2018 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°014/LC/DR/MINMAP/ES/PCRPM/2017 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°24/AONO/DRMINMAP/ES/CRPM/2016 DU 14/07/2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITÉ DE LA COMMUNE DE KENTZOU, DÉPARTEMENT DE LA KADEY, RÉGION DE L'EST LOT N°1.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DE L'EST,

Article 1 : est, à compter de la date de signature de la présente Décision, résilié pour défaillance du Cocontractant de l'Administration, la lettre commande N °014/LC/DR/MINMAP/ES/PCRPM/2017 Passé après appel d'offres national ouvert

n°24/AONO/DRMINAAAP/ES/CRPM/2016 du 14/07/2016 pour les travaux de construction de quatre (04) forages équipés de pompes à motricité humaine dans certaines localité de la Commune de KENTZOU, Département de la KADEY, Région de l'Est lot N°1.

Article 2 : L'Ets NOUPAYOU ROGER, BP : 76 ABONG-MBANG dont la Lettre Commande est résiliée ne peut, sauf dérogation spéciale exclusivement accordée par l'Autorité chargée des Marchés Publics, soumissionner pour un nouveau marché public avant une période de deux (02) ans à compter de la date de notification de la résiliation.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./

BERTOUA le 26 Novembre 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

ABDOULKADIRI

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DES EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

La réforme du système des Marchés publics camerounais consacrée par le Décret no 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics, confère à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) entre autres missions, celle d'agréeer les experts en vue d'une assistance des Acteurs dans le domaine des Marchés Publics.

2. Objet

Dans cet optique, l'ARMP envisage la constitution d'un répertoire des experts auprès des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics (CCCMP) qui sont des organes techniques placés auprès du Ministre chargé des Marchés Publics, aux fins de contrôle à priori des procédures de passation des marchés publics initiées et conduites par les Maîtres d'Ouvrage ou les Maîtres d'Ouvrage Délégués, pour les seuils ci-après :

- Travaux routiers (marchés supérieurs à 5 milliards FCFA);
- Autres infrastructures (marchés supérieurs à 1 milliard FCFA) ;
- Travaux de bâtiments et des équipements collectifs (marchés supérieurs à 500 millions FCFA) ;
- Approvisionnements généraux (marchés supérieurs à 250 millions FCFA) ;
- Services et prestations intellectuelles (marchés supérieurs à 100 millions FCFA).

Pour se faire, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics invite les personnes physiques intéressées par ladite prestation à manifester dans les conditions définies ci-dessous, leur intérêt dans un ou plusieurs domaines de compétence énoncés au point IV ci-après.

3. Consistance des prestations

La mission de l'Expert consiste à examiner les aspects techniques des documents reçus du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué et à rédiger un rapport qu'il présente à la commission dans un délai de cinq (05) jours. L'objectif visé est d'éclairer les membres de la commission sur les spécificités du domaine technique concerné par le projet à examiner d'une part, et de veiller d'autre part à chaque étape de la procédure, au respect de la réglementation.

A ce titre, l'Expert devra notamment :

1. pour l'examen du dossier d'appel d'offres (DAO) :

- apprécier l'état de maturité du projet et s'assurer de l'obtention le cas échéant, du visa de maturité y afférent ;
- vérifier la conformité des Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP), des Spécifications Techniques (ST) ou des Termes De Référence (TDR) aux normes applicables et aux clauses sociales et environnementales ;
- examiner la conformité du projet de DAO au DAO type en vigueur le cas échéant ;
- s'assurer que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'ouvrage ou du Maître d'ouvrage délégué ;
- analyser la corrélation entre les options techniques du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué décrites dans le CCTP/ST/TDR et les besoins exprimés suite aux études préalables ;
- apporter un jugement sur la pérennité des choix du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué exprimés à travers le descriptif technique du DAO ;
- identifier tous les critères et/ou caractéristiques discriminatoires susceptibles de nuire aux principes d'équité ou contraires aux règles de concurrence ;
- vérifier l'adéquation entre les critères et sous-critères d'évaluation, modes d'attribution et les besoins exprimés par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué ;
- vérifier la programmation et l'harmonisation des marchés de contrôle avec ceux des travaux, notamment en termes de délais, le cas échéant.

2. Pour l'attribution du marché:

- vérifier la prise en compte par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué des observations à caractère technique émises sur le projet de DAO ;
- vérifier la pertinence des notations et/ou des commentaires du rapport de la sous-commission d'analyse des offres ;
- analyser la qualité technique des variantes proposées par les soumissionnaires et leurs coûts lorsque celles-ci ont été requises dans le DAO ;
- apprécier les offres financières des soumissionnaires en vue de déceler éventuellement celles anormalement basses et formuler le cas échéant, un avis sur la pertinence des sous-détails des prix significatifs.

3. Pour l'examen du projet de marché passé suivant la procédure de gré à gré apprécier l'état de maturité des études (CCTP/ST/TDR) et de s'assurer de l'obtention le cas échéant, du visa de maturité y afférent ;

- vérifier la conformité des CCTP/ST/TDR aux normes applicables et clauses sociales et environnementales ;
- s'assurer que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'ouvrage ou du Maître d'ouvrage délégué ;
- vérifier la conformité des clauses administratives du projet de marché avec les dispositions du Dossier de consultation ;
- s'assurer de la disponibilité et de la prise en compte des conclusions des études préalables ;
- examiner la conformité des caractéristiques techniques, des montants et des délais avec l'option retenue ;
- apprécier l'adéquation entre l'offre reçue et les composantes du projet de marché (TDR, devis estimatif, etc) ;
- vérifier la programmation et l'harmonisation des marchés des travaux avec ceux de contrôle, notamment en termes de délais, le cas échéant.

4. Pour l'examen des projets d'avenants:

- analyser la pertinence et la qualité de l'étude préalable justifiant l'avenant lorsque des modifications portent sur les spécifications techniques ou engendrent une incidence financière ;
- relever, le cas échéant, les parts de responsabilité des différents acteurs (Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué, Maître d'œuvre et entrepreneur) à partir des causes à l'origine de l'avenant ;
- se prononcer sur les coûts et délai prévus dans le projet d'avenant et apprécier le cas échéant, la justesse des prix nouveaux proposés ;
- vérifier que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'ouvrage ou du Maître d'ouvrage délégué ;
- vérifier le cas échéant que les variations des quantités avec incidence financière et objet du projet d'avenant, ont été prescrites par ordre de service.

4. Participation et origine

L'Expert est une personne physique remplissant les conditions cumulatives suivantes :

- avoir des qualifications universitaires d'au moins BAC + 3,
- disposer de compétences techniques avérées et d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans l'un des domaines de compétence énumérés au paragraphe V ;
- être capable de travailler dans un environnement sous pression ;
- justifier de compétences avérées dans la maîtrise des procédures nationales et internationales des Marchés Publics ;
- maîtriser l'usage de l'outil informatique, en l'occurrence le traitement des données (Word, Excel).

Peuvent être Experts, les cadres issus du secteur public, parapublic ou privé et de la société civile ayant une compétence dans les domaines visés au point IV.

5. Financement

La mission de l'Expert sera financée par le budget de l'Etat. Les Experts seront rémunérés selon les modalités prévues par les textes en vigueur, notamment l'arrêté n° 0271/MINMAP/CAB du 27 septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature devront être déposés sous plis fermés contre décharge au plus tard le 15/11/2018 à 15h30 précises, à l'adresse suivante :

Inspection générale chargée de l'évaluation de la performance (7ème étage) l'immeuble ARMP, porte 9037 à Mballa II, Yaoundé.

Chaque pli portera la mention ci-après :

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE D'EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS

7. Composition du dossier

Chaque candidat devra fournir un dossier comprenant :

1. une lettre de manifestation d'intérêt timbrée précisant le ou les domaines de compétence sollicités ;
2. une fiche d'identification fournissant des informations actualisées sur les coordonnées et la qualification de l'expert, qui peut être téléchargée sur le site de l'ARMP, www.armp.cm ou retirée au secrétariat de l'inspection générale chargée de l'évaluation de la performance (7ème étage) l'immeuble ARMP, porte 9037 à Mballa II, Yaoundé.
3. Un curriculum vitae daté et signé par le candidat, indiquant ses qualifications académiques et professionnelles et mettant en exergue ses capacités techniques dans les domaines postulés, assorti de tous les documents justificatifs des expériences dans le domaine d'expertise en marchés publics ;
4. les copies des diplômes, certificats ou attestations dans le(s) domaine(s) sollicités, certifiées par une autorité administrative (Sous-Préfet, Préfet ou Gouverneur) ;
5. pour ceux des candidats dont l'exercice de la profession est assujéti à l'appartenance à un Ordre, ils devront fournir également les justificatifs en cours de validité de leur inscription audit Ordre.

L'Agence de Régulation des Marchés Publics, se réserve le droit de vérifier la conformité des informations données, et l'authenticité des pièces fournies. Toute fausse déclaration entraînera l'élimination du candidat.

8. Critères d'évaluation

Les domaines de compétence concernés par le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'intérêt sont les suivants :

A - Travaux Routiers (Etudes, travaux et contrôle, conception et réalisation)

- A.1. Travaux neufs, réhabilitation ou entretien des routes;
- A.2. Voiries et Réseaux Divers ;
- A.3. Ouvrages d'art (ponts, dalots, tunnels, digues) ;
- A.4. Travaux de terrassements généraux ;
- A.5. Etudes géotechniques liées aux projets routiers ;
- A.6. Aménagement urbain ;
- A.7. Etudes topographiques ou géodésiques liées aux projets routiers ;
- A.8. Travaux de Génie rural ;
- A.9. Sûreté et sécurité des transports ;
- A.10. Etudes Environnementales liées aux travaux routiers.
- A.11. Equipements et sécurité routière

B - Travaux de Bâtiments et Equipements Collectifs (Etudes, travaux et contrôle, conception et réalisation)

- B.1. Construction, réhabilitation ou réaménagement de bâtiments ;
- B.2. Maintenance de bâtiments ;
- B.3. Architecture ;
- B.4. Urbanisme et Génie urbain;
- B.5. Cartographie ;
- B.6. Etudes Géotechniques liées aux projets de construction ;
- B.7. Froid et climatisation ;
- B.8. Techniques Industrielles (Electricité, électrotechnique, électronique, etc...) ;
- B.9. Etudes Environnementales liées aux projets de construction.

C - Autres Infrastructures

- C.1. Infrastructures ferroviaires ;
- C.2. Infrastructures portuaires ;
- C.3. Infrastructures aéroportuaires ;
- C.4. Infrastructures hydroélectriques ;
- C.5. Constructions Hydrauliques et Adduction d'eau potable;
- C.6. Projets d'assainissement ;
- C.7. Hydrocarbures (gaz, pétrole) ;
- C.8. Télécommunications ;
- C.9. Génie mécanique ;
- C.10. Electricité (génie électrique) ;
- C.11. Aménagement portuaire ;
- C.12. Autres travaux de Génie civil ;
- C.13. Génie rural;
- C.14. Sûreté et sécurité de transport ferroviaire, portuaire et aéroportuaire.

D - Approvisionnements Généraux (Etudes, fournitures, installations et maintenance)

- D.1. Livre, matériel scolaire, pédagogique et didactique ;
- D.2. Equipements sanitaires et matériel biomédical ;
- D.3. Produits Pharmaceutiques et parapharmaceutiques ;
- D.4. Médicaments et pharmacie vétérinaire ;
- D.5. Equipements piscicoles ;
- D.6. Intrants et produits agricoles ;
- D.7. Matériels et équipements agricoles ;
- D.8. Matériel électrique et électrotechnique ;
- D.9. Matériel électronique et télécommunications ;
- D.10. Informatique (hardware : matériel et réseaux, progiciels...) ;
- D.11. Véhicules et engins ;
- D.12. Unités industrielles (ateliers, usines, ...) ;
- D.13. Produits chimiques ;
- D.14. Fourniture des Equipements et d'engins des secteurs : aéronautique, maritime et ferroviaire ;
- D.15. Tout autre approvisionnement.

E - Services et Prestations Intellectuelles (Etudes, audits, enquêtes)

- E.1. Stratégies sectorielles ;
- E.2. Mise en concession des services publics et marchés publics ;
- E.3. Audits et contrôles ;
- E.4. Statistiques et sondage ;
- E.5. Economie de transport ;
- E.6. Métrologie ;
- E.7. Prestations d'assurances ;
- E.8. Expertise judiciaire, financière, comptable etc... ;
- E.9. Toutes autres prestations intellectuelles ;

N.B. : Toute autre expertise non spécifiée dans le présent Avis peut également se manifester.

9. Evaluation et publication des resultats

L'évaluation des propositions des candidats s'effectuera par des jurys mis en place par l'ARMP, sur la base de la qualification des candidats (diplôme dans le domaine d'expertise postulé, attestations de formation dans le domaine des marchés publics), des expériences générales et spécifiques (justificatifs des fonctions occupées ou des participations en qualité d'expert auprès des anciennes Commissions Spécialisées de Contrôle ou Commissions Centrales des Marchés Publics).

YAOUNDE le 17 Octobre 2018

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.arpmp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm